

Bilan de rentrée 2017 dans le 93 : déclaration de SUD Éducation 93 en CDEN

La DSDEN 93 a transmis aux organisations représentatives en CDEN un document statistique concernant le bilan de rentrée, que SUD Éducation 93 a rendu public. Les chiffres ont pour objectif de présenter à tout prix la rentrée comme étant réussie. SUD Éducation dresse un constat différent. Voici la déclaration liminaire de SUD Éducation 93, lue au CDEN du 21 novembre 2016.

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Commençons cette déclaration liminaire, comme il se doit, par l'actualité sociale : comme souvent sur le département, des collègues se mobilisent en ce moment pour dénoncer leurs conditions de travail, ce qui montre que le bilan de la rentrée n'est pas aussi flatteur que ce que dit souvent l'administration aux différentes échelles. Une mobilisation de l'éducation prioritaire se développe en ce moment autour des lycées. SUD éducation 93 appelle à l'étendre à tous les personnels, les déçus de la réforme de l'éducation prioritaire ne se trouvant pas qu'en lycée. Quoiqu'il en soit cette mobilisation est un nouveau camouflage pour ce que le Ministère présente comme une grande « refondation » au service des élèves et des personnels .

Plus près de nous, les agents ATTEE, à l'appel de SUD éducation 93 et de FO CD 93, se sont de nouveau mis en grève le 8 novembre, avec des collègues de 37 collèges en grève. La réponse de Stéphane Troussel dans le Parisien 93, qui explique les difficultés des conditions de travail par l'absentéisme, sont une insulte à tous les agents. C'est bien évidemment l'inverse qui est vrai, et la responsabilité du CD est de remplacer les agents, et pas de les culpabiliser. C'est vraiment scandaleux.

On entend beaucoup parler de ghettoïsation ou de mixité à l'école dans les médias ou dans la bouche des politiques en ce moment, et cela transparaît dans les chiffres que vous nous avez communiqués. Pour SUD Éducation, un des facteurs, absent des documents, est le développement de l'école privée sur le territoire. Pour nous, l'Etat organise la mise en concurrence du service public à

travers le financement de l'école privée, à hauteur quand même de 10 milliards d'euros par an, ce qui est inacceptable. Sur le département, nous n'en sommes sans doute qu'au début, avec le développement d'écoles privées hors contrat qui risquent de demander leur conventionnement dans les années à venir, et avec des initiatives comme celles de la Fondation Espérance banlieue. C'est pour cela que SUD éducation revendique, depuis sa fondation, la socialisation sans indemnité ni rachat de l'enseignement privé.

Pour lire de manière plus informée les chiffres sur la situation sociale dans le département, nous demandons donc instamment d'avoir des indicateurs sur la situation de l'école privée dans le département.

Toujours sur cette question de la mixité, pour nous la solution ne peut pas venir de la multiplication de dispositifs d'excellence. Les classes CHAM peuvent avoir un intérêt de même que les options diverses et variées, mais cela conduit trop souvent à des stratégies d'évitement interne que l'on connaît bien et ne bénéficient quoiqu'il en soit qu'à une minorité d'élèves.



Pour SUD éducation, la solution pour favoriser la mixité est de redonner confiance dans l'école publique avec une politique de moyens ambitieuse pour toutes et tous, et en particulier pour l'éducation prioritaire. Nos revendications sont connues : une baisse d'élèves par classe, des dédoublements sur la moitié des horaires obligatoires pour toutes les disciplines, une baisse du temps de travail pour favoriser la concertation et donc les projets pédagogiques, une réduction de la taille des collèges et des écoles.

Or, la politique éducative en Seine-Saint-Denis est à l'inverse de cela.

Dans le premier degré,

◆ le non respect des seuils de classe devient rentrée après rentrée, une dangereuse constante, vis-à-vis duquel seule la mobilisation parvient à mettre un terme : à la rentrée, des dizaines d'école se sont mobilisées contre des fermetures. Pour le respect des seuils dans les écoles, il faut la création nette de 200 postes. On est loin du compte donc, les effectifs continuent d'exploser, avec toutes les conséquences catastrophiques que l'on connaît des classes surchargées.

◆ plusieurs centaines de postes RASED ont été supprimées durant le précédent mandat présidentiel ; depuis la mandature actuelle seulement une petite vingtaine de postes ont été créés. Or, nous continuons à revendiquer un RASED complet par groupe scolaire, ce qui revient à 230 postes supplémentaires pour les RASED

◆ la DSDEN se dit satisfaite du taux de remplacement, mais la plupart des remplaçants titulaires ont été affectés sur des postes vacants dès la rentrée. Par conséquent, les missions de remplacement longs et courts sont dorénavant assurés majoritairement par des contractuels-les sans formation et travaillant dans des conditions déjà dégradées

◆ il y a 158 PDMQDC en Seine-Saint-Denis, nous en voulons une par école.

◆ concernant les « nouveaux rythmes scolaires » nous constatons des dysfonctionnements constants, et une qualité médiocre des activités proposées aux enfants, ce qui accroît l'injustice sociale dont souffrent les enfants de ce département. L'augmentation des normes d'encadrement périscolaires, alliée à un important turnover des animateurs, à une formation faible, accroît le temps de présence scolaire des enfants sans améliorer leur réelle prise en charge en terme d'apprentissage.

Nous avons fait les calculs : rien que pour le respect des dispositifs (RASED, seuils, remplacements) il faut 2500 postes

Dans le second degré, la situation continue de se dégrader, et on est passé sous les seuils historiques de 1998 en terme de taux d'encadrement. Cela a déjà été dit à de nombreuses reprises, mais la façon de présenter les chiffres de la part de la DSDEN nous semble malhonnête :

◆ Dans les documents la DSDEN montre des taux d'encadrement qui évoluent favorablement, alors que l'on constate une baisse des moyens d'enseignement sur le terrain. On sait d'où vient la différence : vous comptez les heures que coûtent la pondération en REP+ dans ce calcul. Pour nous, ce n'est pas honnête que ces heures soient intégrées dans un tableau comparatif qui inclut des taux de h/e antérieurs à la réforme de l'éducation prioritaire.

◆ En réalité, les personnels ne sentent pas du tout les effets d'une courbe dont vous voulez absolument montrer qu'elle est plus favorable. Les personnels en REP+, avec un taux d'HSA en augmentation constante, ne voient pas du tout leur temps de service baisser, et ont souvent des services qui dépassent les maxima de services avant pondération, avec en plus des réunions imposées. Et concernant les heures d'enseignement, les conditions de travail ne

se sont pas du tout améliorées, les REP+ étant les collèges ayant le plus souffert de la baisse de moyens depuis la soi-disant refondation, avec la perte notamment des heures EP1 issues de la réforme RAR.

◆ Sur les seuils, c'est pareil : les documents montrent des moyennes par niveau, ce qui ne dit pas où sont dépassés les seuils. Or, ils le sont dans un certain nombre d'endroits, et lorsqu'ils ne le sont pas, les classes ont atteints les seuils et des élèves sont toujours en attente d'inscription. Sur les manipulations de chiffres toujours : la double inscription des ULIS n'est pas effective dans de nombreux établissements. Dans ces établissements, les seuils sont de fait dépassés, mais cela n'apparaît pas dans les documents.

Enfin, un mot sur l'orientation, qui est aussi mentionnée dans les documents. En ce qui concerne le département, mis à part pour l'année 2015, on constate que les taux de passage en 2nde GT sont nettement inférieurs à la moyenne nationale. Cela nous interroge : nos élèves seraient-ils plus disposés à aller en 2nde pro qu'ailleurs ? Pour nous, cela recouvre plusieurs types de problèmes, mais on peut pointer entre autres du doigt une certaine pression mise par l'administration sur les personnels pour ne pas laisser passer trop d'élèves en 2nde GT et favoriser les « projets d'orientation », censés être plus adaptés à nos élèves, ce qui traduit un mépris certain.

Quoiqu'il en soit, la qualité de l'orientation en fin de troisième va continuer à se détériorer avec la casse du service public d'orientation. La décision du département de cesser de financer les CIO va dans ce sens. Cela n'exonère pas la responsabilité des services déconcentrés de l'état dans ce processus. En tous les cas, la disparition de 6 des 17 CIO sur le département va continuer à faire de l'orientation un processus purement quantitatif et de moins en moins qualitatif, sans compter la charge de travail que cela va représenter en plus pour les personnels s'occupant de l'orientation des élèves, professeurs compris.

Pour SUD éducation, l'orientation en fin de 3e est un processus souvent violent auquel il convient de mettre en réalité un terme. SUD éducation est pour la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans dans le cadre d'un lycée polytechnique pour toutes et tous, qui permettent à chaque élève de s'épanouir sans avoir à subir le tri social que représente l'orientation en fin de 3e.

Pour résumer : quelle que soit la façon qu'aura la DSDEN de présenter ses chiffres, le bilan de rentrée ne pourra être réellement encourageant que si un réel plan d'urgence et de développement est mis en place pour le département, ce pour quoi SUD Éducation 93 se bat depuis plusieurs années dans un cadre intersyndical large.